

Rapport d'évaluation 2017-2020 Récapitulatif des indicateurs et des objectifs de la convention de subventionnement

Nom du subventionné : Association Archipel, festival des musiques d'aujourd'hui (ci-après *Archipel*)

Partie subventionnante :

Ville de Genève, département de la culture et de la transition numérique (DCTN)

Rappel du but de la subvention et des missions du subventionné

Archipel est un festival de musique contemporaine, ouvert aux spectacles vivants, expériences multimédias et installations d'art sonore.

Il se déroule fin mars / début avril, à Genève, certains événements pouvant avoir lieu hors de la ville.

Il s'organise selon cinq objectifs :

- Soutenir l'émergence d'une nouvelle génération d'artistes et favoriser leur insertion professionnelle,
- Refléter la mondialisation de la création,
- Promouvoir le développement de nouvelles formes associant la musique aux autres arts,
- Rejouer les œuvres de notre passé récent en les replaçant dans leur perspective historique.
- Sensibiliser un nouveau public à la création et au répertoire contemporain par des actions de médiation.

Archipel cherche à développer ses projets en coproduction, ou dans le cadre de conventions, avec des acteurs culturels locaux, régionaux, nationaux et internationaux, afin de les rendre possibles et d'assurer leur circulation.

A travers son soutien, la Ville de Genève est attentive à ce que le festival Archipel :

- développe une politique de commandes de compositions dont il assure la création et, si possible, la diffusion ;
- présente des œuvres mêlant la musique à d'autres formes artistiques qui rendent compte des évolutions esthétiques récentes ;
- développe des partenariats avec d'autres institutions musicales de la région aussi bien qu'au niveau international ;
- propose une programmation complémentaire aux institutions publiques et privées de Genève et de sa région et travaille en partenariat avec elles ;
- facilite l'accès à la musique d'aujourd'hui et à ses différentes formes au travers d'une politique tarifaire, d'activités de médiation et de propositions accessibles au public non-averti ;
- participe au rayonnement de Genève au niveau régional, national et international, par l'ensemble des actions qu'il mène et le réseau qu'il construit ;
- favorise la relève artistique et l'intégration professionnelle des jeunes artistes en organisant des académies et en coopérant avec les hautes écoles de musique.

Mention du contrat : Convention de subventionnement entre la Ville de Genève et l'Association Archipel, festival des musiques d'aujourd'hui
Durée du contrat : du 01.01.2017 au 31.12.2020 (4 ans)
Période évaluée : du 01.01.2017 au 31.12.2019 + éléments connus de l'exercice 2020

Objectif 1 : Suivre l'évolution de la création : émergence de nouveaux talents et mondialisation				
Indicateur 1.1 : Nombre de créations et premières suisses				
	2017	2018	2019	2020
Valeur cible	20 - 30	20 - 30	20 - 30	20 - 30
Résultat	34	35	28	19
<p>Commentaires : Le nombre de créations été régulièrement dépassé, signe de l'engagement d'Archipel envers la relève musicale. Le léger infléchissement en 2020 est dû à la diminution globale de la programmation cette année en raison du tuilage des directions qui a demandé un effort budgétaire. Cela dit, si l'on compte en nombre de représentations des créations, il devait y avoir 6 représentations de la création de l'opéra de Christian Jost, ce qui monte le chiffre 2020 à 25.</p>				
Indicateur 1.2 : Nombre de nationalités représentées parmi les compositeurs				
	2017	2018	2019	2020
Valeur cible	15 - 20	15 - 20	15 - 20	15 - 20
Résultat	22	17	24	19
<p>Commentaires : Les valeurs cibles ont été respectées voire dépassées. Archipel est véritablement un festival international.</p>				
Indicateur 1.3 : Nombre de partenaires locaux et régionaux impliqués dans le festival				
	2017	2018	2019	2020
Valeur cible	10 - 20	10 - 20	10 - 20	10 - 20
Résultat	37	40	45	41
<p>Commentaires : Les résultats atteignent systématiquement le double des valeurs cibles, signe de la bonne implantation d'Archipel à Genève et en Suisse et du dynamisme de ses partenariats régionaux.</p>				

Indicateur 1.4 : Nombre de partenaires internationaux impliqués dans le festival				
	2017	2018	2019	2020
Valeur cible	5 - 10	5 - 10	5 - 10	5 - 10
Résultat	6	12	7	17
<p>Commentaires : Les valeurs cibles ont été tenues ou dépassées, conséquence d'une bonne inscription du festival en Europe. Il est à noter que ces partenariats comptabilisent les coproductions avec des ensembles et/ou des festivals étrangers, mais aussi des aides directes reçues de mécènes français, allemands et d'autres pays européens.</p>				

Objectif 2 : Proposer une relecture des œuvres de notre passé récent (2^e partie du XX^e siècle)				
Indicateur 2.1 : Nombre d'œuvres classiques contemporaines				
	2017	2018	2019	2020
Valeur cible	15 - 25	15 - 25	15 - 25	15 - 25
Résultat	14	19	17	11
<p>Commentaires : La notion d'œuvre classique contemporaine évolue avec le temps. Elles ont été calculées sur la base d'œuvres composées au XX^e siècle et au moins 20 ans avant l'année du festival.</p> <p>Les valeurs cibles ont été respectées. La diminution de 2020 est relative, car la plupart des œuvres présentées cette année étaient de grand format : symphonique (<i>Melodien</i> de Ligeti, <i>Coro</i> de Berio), très longue (<i>La Lontananza</i> de Nono), ou d'une extrême difficulté de production (<i>Mikrophonie I</i> de Stockhausen).</p>				
Indicateur 2.2 : Nombre de collaborations avec des ensembles non exclusivement spécialisés en musique contemporaine				
	2017	2018	2019	2020
Valeur cible	1 - 4	1 - 4	1 - 4	1 - 4
Résultat	7	6	9	5
<p>Commentaires : Les valeurs cibles régulièrement dépassées sont à mettre au crédit des ensembles « classiques » ou « baroques » dont l'intérêt pour la création va grandissant. C'est le signe aussi que la musique contemporaine n'est pas une niche artistique isolée mais entretient des liens étroits avec les institutions « de répertoire ».</p>				

Objectif 3 : Suivre l'émergence de nouvelles formes associant la musique aux autres arts

Indicateur 3 : Nombre d'œuvres associant la musique et la danse, le théâtre, la vidéo, les arts plastiques, etc.

	2017	2018	2019	2020
Valeur cible	3 - 8	3 - 8	3 - 8	3 - 8
Résultat	7	12	10	6

Commentaires : Cet indicateur, dont les valeurs cible sont atteintes ou dépassées, montre l'engagement d'Archipel envers les formes émergentes de la représentation musicale : installations plastiques et sonores, spectacles à la frontière du cinéma, de la danse, de la vidéo et de la musique, théâtre musical voire opéra. En ceci, Archipel ne fait que suivre l'évolution de la création musicale vers des formes alternatives et mixtes.

Objectif 4 : Rechercher et sensibiliser de nouveaux publics (pédagogie, médiation, portes ouvertes)

Indicateur 4.1 : Nombre d'actions de sensibilisation et de recherche de nouveaux publics

	2017	2018	2019	2020
Valeur cible	2 - 5	2 - 5	2 - 5	2 - 5
Résultat	4	8	3	3

Commentaires : La recherche de nouveaux publics est la condition nécessaire au renforcement à terme de l'audience du festival. C'est aussi une mission « d'éducation » à un art peu connu du large public. Hormis en 2019, les valeurs cibles ont été atteintes ou dépassées.

Indicateur 4.2 : Nombre de personnes concernées par les actions de sensibilisation et de recherche de nouveaux publics

	2017	2018	2019	2020
Valeur cible	200 - 500	200 - 500	200 - 500	200 - 500
Résultat	832	1119	590	290

Commentaires : Archipel a rencontré un grand succès dans ses opérations de médiation, notamment auprès des enfants. Le chiffre de 2020 est à considérer en tenant compte que seuls y sont comptabilisés les participants qui s'y étaient inscrits (enfants des écoles, étudiants des HEM...), mais que les événements annulés (Apéropéra, journée Ferneyhough, toutes les conférences d'avant concert) ou reportés (Gloves for Gants) ne peuvent compter de public.

Indicateur 4.3 : Nombre de projets pour le DIP, CPMDT, CEGM, ...				
	2017	2018	2019	2020
Valeur cible	10 - 20	10 - 20	10 - 20	10 - 20
Résultat	20	10	22	10
Commentaires : Les critères ont été strictement respectés.				

Objectif 5 : Organiser des activités pour les nouveaux artistes (ateliers, académies, insertion professionnelle)				
Indicateur 5.1 : Nombre de conventions en cours				
	2017	2018	2019	2020
Valeur cible	2 - 4	2 - 4	2 - 4	2 - 4
Résultat	4	4	4	
Commentaires : Depuis 2017, en plus des deux académies qu'Archipel organise sans discontinuer depuis 2009 (Atelier cosmopolite et Lemanic Academy) a été ajoutée une « Académie Archipel » destinée à de jeunes compositeurs (moins de 30 ans) de tous pays, ainsi que d'autres activités selon les années (Composer's Next avec l'ensemble Vortex, Musique en dialogue avec la HEMGe...).				
Indicateur 5.2 : Nombre de projets avec les HEM				
	2017	2018	2019	2020
Valeur cible	1 - 3	1 - 3	1 - 3	1 - 3
Résultat	3	3	4	4
Commentaires : Les projets avec les HEM de Genève, Lausanne et épisodiquement avec Zurich, Bâle ou Lugano, sont destinés à de jeunes compositeurs auxquels Archipel passe commande, à de jeunes interprètes réunis en orchestre pour l'interprétation d'œuvres du répertoire contemporain (par exemple <i>Le Lac</i> de Murail, <i>Déserts</i> de Varèse, <i>Grafitti</i> de Unsuk Chin, <i>Coro</i> de Berio...) et divers autres projets de nature musicologique ou favorisant l'insertion professionnelle des jeunes artistes.				
Indicateur 5.3.1 : Nombre d'académies de composition / interprétation				
	2017	2018	2019	2020
Valeur cible	1 - 2	1 - 2	1 - 2	1 - 2
Résultat	4	3	4	4

Indicateur 5.3.2 : Nombre de stagiaires				
	2017	2018	2019	2020
Valeur cible	6 - 12	6 - 12	6 - 12	6 - 12
Résultat	43	31	59	170
Indicateur 5.3.3 : Nombre de candidats				
	2017	2018	2019	2020
Valeur cible	40 - 50	40 - 50	40 - 50	40 - 50
Résultat	80	41	70	37
<p>Commentaires : Le nombre de candidats (indicateur 5.3.3) comptabilise exclusivement les candidatures aux académies de composition pour lesquelles une sélection internationale est organisée par Archipel et les professeurs associés, au terme de laquelle seuls 6 à 8 compositeurs, seulement, ont été choisis. L'indicateur 5.3.2 comptabilise lui l'ensemble des stagiaires, parmi lesquels une majorité d'interprètes regroupés en orchestre, et qui suivent ces académies dans le cadre obligatoire de leur cursus en haute école.</p>				

Observations d'Archipel :

Sur le plan artistique, et au vu des critères d'évaluation, Archipel a atteint et souvent dépassé ses objectifs. Le festival a rempli ses différentes missions, de diffusion et de « vivre ensemble » pour les genevois et les habitants du Grand Genève, ainsi que de sensibilisation des nouveaux publics. Il a été un contributeur financier important pour les artistes à travers les engagements d'interprètes, les coproductions avec les ensembles et les commandes d'œuvres aux créateurs. Il a assumé une mission d'insertion professionnelle des jeunes musiciens, tout particulièrement ceux issus de la HEM de Genève, en organisant chaque année quatre académies d'interprétation et de composition. Il a constamment inscrit ces créations dans une perspective historique de l'art moderne, favorisant la compréhension de la musique d'aujourd'hui, et permettant à un répertoire « classique contemporain » de vivre. Enfin, il est un acteur essentiel à la vie musicale genevoise et son importance est reconnue internationalement.

Sur le plan financier, malgré maintenant quasiment une décennie d'équilibre budgétaire, il ne faut pas se cacher qu'Archipel reste une institution fragile.

La contribution de la Ville de Genève nous a apporté 48%, 53% et 44% de notre budget de 2017 à 2019 (les chiffres de 2020 ne sont bien évidemment pas encore définitifs). C'est inférieur à l'apport de la Ville et du canton au terme de la précédente convention (57% en 2016). Contrairement à l'aide de la Ville, qui nous donne une visibilité à 4 ans, le mécénat, les recettes propres et les coproductions, qui en constituent le complément, sont annuels et incertains. Ils dépendent de notre succès public (pour les recettes), de la santé financière de nos partenaires (pour les coproductions) et de notre capacité à convaincre des mécènes de nous soutenir sur la base d'un projet spécifique et renouvelé.

Cette répartition Ville/autres ressources à quasiment 50-50 est notre fragilité.

Au cours de cette convention 2017-2020, nous avons eu entre 14 et 16 mécènes chaque année pour des aides de 2'000 à 120'000 francs et un apport global comparable à celui de la Ville. L'expérience de la crise de 2008 et de ses conséquences les années suivantes nous a enseigné que le mécénat est extrêmement sensible aux aléas boursiers et à la santé économique du pays et de l'Europe. La crise du COVID-19 n'augure pas d'années à venir faciles. Il serait raisonnable d'envisager un retour au pourcentage d'aide de la précédente convention (autour de 60%) afin d'assurer la pérennité d'un festival dont le succès ne s'est pas démenti depuis 1992.

Observations de la Ville de Genève :

Au terme de cette évaluation, la Ville de Genève considère que le projet artistique a été mené de manière conforme aux critères établis et que le Festival Archipel a atteint l'ensemble de ses objectifs.

La Ville de Genève salue la qualité de la programmation proposée lors de la période de cette convention 2017-2020, avec une mention particulière pour l'édition 2019, « Archip-elles », tournée entièrement vers la création féminine.

En raison de la crise sanitaire Covid-19, l'édition 2020 du Festival Archipel n'a pas pu avoir lieu. Néanmoins, il convient de saluer dans cette dernière année de convention la réussite d'un passage de témoin harmonieux entre le directeur sortant, Marc Texier, et le nouveau binôme composé de Marie Jeanson et Denis Schuler.

La Ville de Genève souligne le nombre de partenariats et de co-productions menés lors de ces dernières éditions, créant ainsi des liens forts entre les différentes institutions et acteurs,

actrices culturel-le-s actif-ve-s dans le monde de la création musicale et musique contemporaine, toujours plus nombreux-ses à Genève.

Enfin, la Ville de Genève salue les efforts et le dynamisme des collaborateurs et collaboratrices du Festival Archipel et souhaite renouveler son soutien avec une nouvelle convention pour les années 2021 à 2024.

Pour l'association Archipel, festival des musiques d'aujourd'hui

Prénom, nom, titre

Signature

Daphné Bengoa, Présidente de l'association

Marc Texier, Directeur général

Kaisa Pousset, Administratrice

Genève, le

3.7.2020

Pour la Ville de Genève

Prénom, nom, titre

Signature

Eve-Anouk Jebejian, Conseillère culturelle

Nicolas Cominoli, Conseiller scientifique

Genève, le

3.5.2020